



**Syndicat Mixte
de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères**



**RAPPORT ANNUEL 2024
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS**

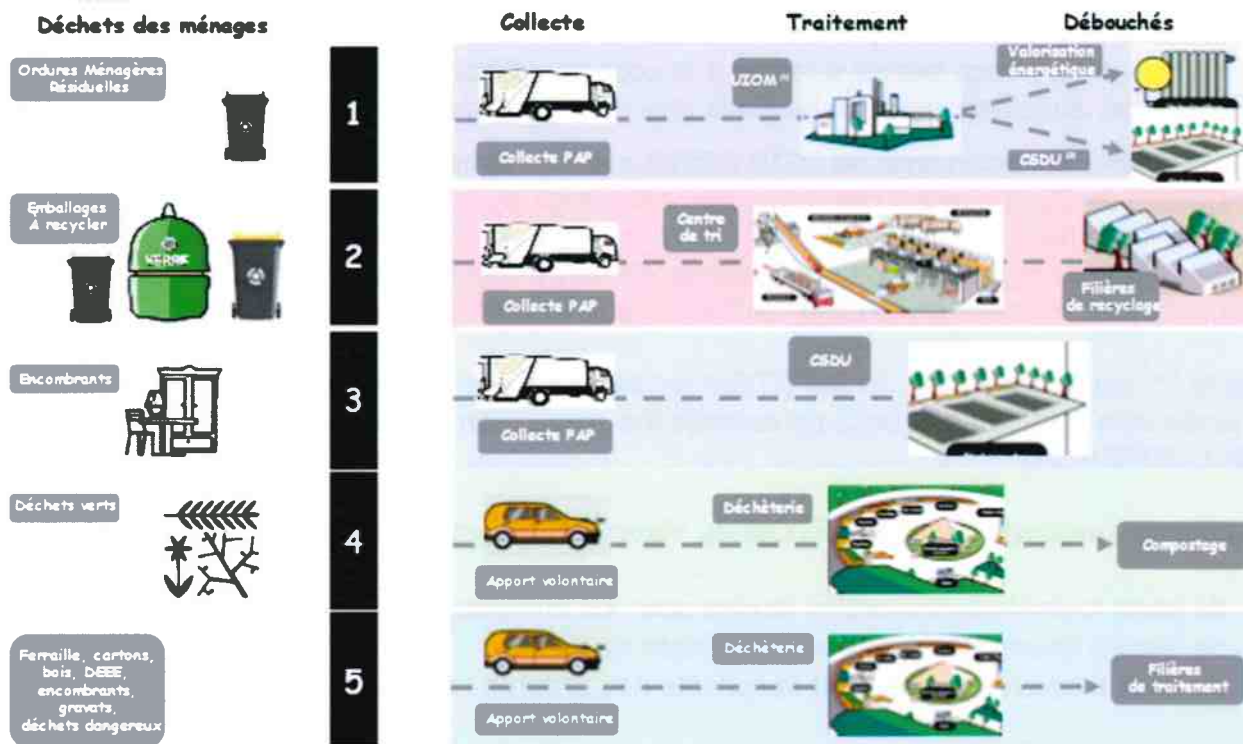
Sommaire

1. Organisation du service	3
1.1. Population desservie	3
1.2. Organisation de la collecte	3
1.2.1. Modalité de collecte des déchets ménagers	4
1.2.2. Collecte des encombrants en porte-à-porte	4
1.2.3. Prestation pré-collecte	5
1.2.4. Points de regroupement / points de présentation	6
1.3. Accès en déchèteries	6
1.3.1. Nombre et localisation des déchèteries	6
1.3.2. Types de déchets pouvant être amenés en déchèteries	8
1.3.3. Carte de la sectorisation déchèteries	9
2. Bilan du service de collecte des déchets ménagers	10
2.1. Tonnages collectés	11
2.2. Traitement des déchets ménagers	12
2.2.1. Valorisation et traitement des déchets incinérés	12
2.2.2. Valorisation et traitement des déchets triés	13
2.2.2.1. Le verre	14
2.2.2.2. Les emballages-papiers	14
2.2.2.3. Les refus de tri	15
3. Bilan des déchèteries	16
3.1. Tonnages collectés en déchèteries	16
3.2. Fréquentation des déchèteries	19
4. Tonnages traités sur les 5 dernières années	21
5. Les indicateurs financiers	22
5.1. Modalités d'exploitation du service de gestion	22
5.2. Bilan 2024	23
5.3. Coût de collecte et de traitement	24
5.4. Évolution de la TGAP	24
5.5. Coût réel des déchèteries (exploitation + traitement/valorisation)	25
5.6. Soutiens financiers des Éco-organismes	25
6. Actions de communication	26
6.1. Actions réalisées en 2024	26
6.2. Actions prévues en 2025	26

1. Organisation du service



Schéma 1 : filières de gestion des déchets



(1) UZOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (2) CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes

1.1. Population desservie

En 2024, le SMIRTOM du Vexin regroupe 71 communes pour une population de 53 947 habitants.

1.2. Organisation de la collecte

Le service de base est identique pour toutes les communes du SMIRTOM du Vexin depuis juin 2004 :

Flux	Type de benne	Fréquence
Ordures Ménagères	Mono-flux	1 fois par semaine
Verre	Mono-flux, bennes gravitaires	1 fois toutes les 4 semaines
Emballages	Mono-flux	1 fois toutes les 2 semaines
Papiers		

Trois communes ont souhaité compléter avec d'autres prestations qui sont ajoutées au produit attendu demandé aux Communautés de Communes :

- Butry s/ Oise (CC Sausseron Impressionnistes) : collecte des déchets végétaux en porte-à-porte (2 fois par mois d'avril à novembre, 1 fois par mois en décembre)
- Magny-en-Vexin (CC Vexin Val de Seine) :
2^{de} collecte hebdomadaire des ordures ménagères sur une partie de la commune
Collecte d'emballages-papiers supplémentaire sur une partie de la commune
- Marines (CC Vexin Centre)
2^{de} collecte hebdomadaire des ordures ménagères sur une partie de la commune

1.2.1. Modalité de collecte des déchets ménagers

En 2018, le SMIRTOM du Vexin a débuté une opération de renouvellement de l'ensemble du parc de bacs de son territoire afin :

- de se mettre en conformité avec la R437 (collecte de tous les déchets dans des bacs roulants et préhensibles par les véhicules de collecte)
- de fournir des bacs jaunes adaptés à la collecte sélective (emballages-papiers en mélange, anticipation des extensions des consignes de tri)

Cette opération s'est poursuivie de 2019 à 2022 avec un autre prestataire :

Le prestataire de 2018 n'ayant pas intégralement rempli sa mission : mise en place de dotations de bacs manquantes

Réajustement des volumes de bacs à la demande des usagers et selon grille de dotation

Evolution du parc de bacs en fonction des nouveaux logements, détérioration, vol...

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le SMIRTOM du Vexin assure lui-même les enregistrements de commande et la livraison des bacs de collecte (nouveau marché de fourniture de bacs avec la société CONTENUR)

Les habitants desservis par le SMIRTOM du Vexin sont équipés pour la collecte en porte à porte :

- de bacs roulants à couvercles jaunes pour les emballages et les papiers
- de bacs à couvercle verts pour la collecte du verre
- de bacs à couvercle gris pour la collecte des ordures ménagères

En complément, 51 points d'apport volontaire sont disponibles sur le territoire du SMIRTOM du Vexin pour la collecte du verre.

1.2.2. Collecte des encombrants en porte-à-porte

La collecte des encombrants en porte à porte, deux fois par an, dans la limite d'1 m³ par foyer par collecte.

Ne sont pas collectés :

Les déblais, gravats, décombres et autres débris provenant de travaux publics ou privés

Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) qui doivent être amenés en déchèteries

Les pneus (à déposer en déchèterie, dans la limite de 4 pneus par an et par foyer / badge)

Les déchets spécifiques à risque ou infectés provenant des établissements de soin

Les produits explosifs : bouteilles de gaz, extincteurs

Vitrierie, faïence

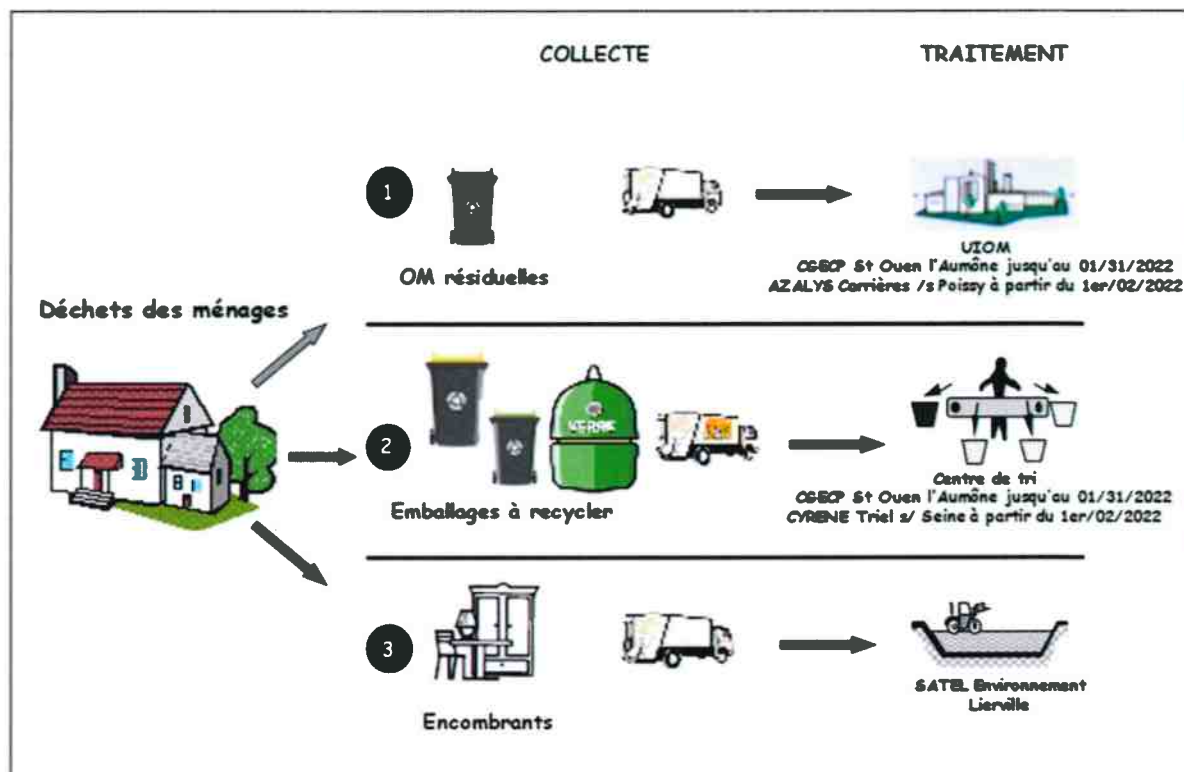
Les produits toxiques : batteries, piles, pots de peinture, huiles de moteur, huiles usagées, produits de traitement agricoles...

Les déchets verts, les souches d'arbres

Les objets dont le poids est supérieur à 50 kg et/ou dont les dimensions excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50

Les objets qui ne sont pas des déchets ménagers : machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...

Schéma 2 : filières de gestion des déchets collectés en PàP



1.2.3. Prestation pré-collecte

Afin de réduire les accidents liés aux prestations de collecte, en 2008 la réglementation a évolué. La Recommandation R437 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladies des Travailleurs Salariés (CNAMTS) interdit notamment les marches arrières, les collectes à pied, les collectes bilatérales...

Pour respecter R437 dès le 1^{er} janvier 2019, le SMIRTOM du Vexin a mis en place une prestation de pré-collecte.

Dans les rues non-accessibles aux véhicules 26 T dans le respect de la R437, un équipage spécifique de la société SEPUR passe avant le véhicule de collecte pour amener les bacs des usagers en bout de rue. L'agent de pré-collecte repasse après la collecte pour remettre les bacs devant les domiciles des usagers.

L'objectif est de réduire la prestation de pré-collecte au maximum en la remplaçant par des solutions alternatives : présentation des bacs en bout de rue par les administrés, mise en place de bacs collectifs en bout rue (point de regroupement), aire de retournement...

	Nombre de voies en pré-collecte au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre de voies en pré-collecte du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	% résolutions pré-collecte 2019 / 2024
CC Vexin Centre	119	3	97.48 %
CC Vexin Val de Seine	82	2	97.56 %
CC Sausseron Impressionnistes	63	1	98.41 %
TOTAL SMIRTOM du Vexin	263	6	97.72 %

1.2.4. Points de regroupement / points de présentation

La topographie de certaines voies ne permet pas le passage des véhicules de collecte dans le respect de la recommandation R437.

La collecte est réalisée par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs collectifs présents en permanence en bout de rue) ou de points de présentation (bacs individuels apportés par les habitants en bout de rue pour le jour de ramassage).

1.3. Accès en déchèteries

1.3.1. Nombre et localisation des déchèteries

Le SMIRTOM du Vexin a 3 déchèteries dans le Val d'Oise (Magny-en-Vexin, Marines et Vigny) sur lesquelles sont sectorisés :

- 55 communes du Syndicat
- 4 communes des Yvelines (convention d'accès avec la CU GPS&O)

16 communes du SMIRTOM du Vexin ont accès à des déchèteries extérieures au territoire :

- 10 communes accèdent aux déchèteries de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, CACP (convention d'accès)
- 6 communes accèdent à la déchèterie de Gasny (convention d'accès avec Seine Normandie Agglomération, SNA)

Déchèteries SMIRTOM du Vexin	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Magny en Vexin	22	15 044
Marines	18	12 637
Vigny	19	15 815
Total	59	43 496

Déchèteries extérieures	Nombre de communes	Nombre d'habitants
CACP	10	12 605
Gasny	6	2 936
Total	16	15 541

	Communes	Population 2024
Déchèterie de VIGNY 15 communes SMIRTOM + 4 communes CU GPS&O	Ableiges	1 124
	Avernes (Gadancourt)	880
	Commeny (Gouzangrez)	655
	Condécourt	563
	Courcelles sur Viosnes	310
	Frémenville	511
	Gaillon sur Montcient (*)	689
	Guiry en Vexin	153
	Hardricourt (*)	2 501
	Jambville (*)	790
	Le Perchay	524
	Longuesse	514
	Montgeroult	353
	Sagy	1 122
	Seraincourt	1 324
	Tessancourt s/ Aubette (*)	1 009
	Théméricourt	295
	Us	1 343
	Vigny	1 155
Déchèterie de MARINES 18 communes SMIRTOM	Arronville	623
	Le Bellay en Vexin	224
	Berville	379
	Bréançon	434
	Brignancourt	245
	Chars	2 034
	Cormeilles en Vexin	1 310
	Epiais-Rhus	624
	Frémécourt	542
	Grisy les Platres	721
	Haravilliers	588
	Le Heaulme	209
	Marines	3 562
	Ménouville	62
	Moussy	113
	Neuilly en Vexin	243
	Santeuil	671
	Theuville	53
Déchèterie de MAGNY EN VEXIN 22 communes SMIRTOM	Aincourt	881
	Ambleville	392
	Arthies	271
	Banthelu	150
	Buhy	330
	Charmont	35
	Chaussy	642
	Cléry en Vexin	473
	Genainville	531
	Hodent	225
	La Chapelle en Vexin	321
	Magny en Vexin	5 811
	Maudétour en Vexin	207
	Montreuil sur Epte	390
	Nucourt	732
	Omerville	328
	Saint Clair sur Epte	988
	Saint-Cyr-en-Arthies	238
	Saint Gervais	903
	Vienne-en-Arthies	366
	Villiers en Arthies	497
	Wy dit Joli Village	333

	Communes	Population 2024
Déchèteries CACP 10 communes SMIRTOM	Boissy l'Aillierie	2 146
	Butry sur Oise	2 269
	Ennery	2 338
	Génicourt	523
	Hérouville	582
	Labbeville	648
	Livilliers	391
	Nesles la Vallée	1 850
	Vallangoujard	624
	Valmondois	1 234
Déchèterie de GASNY 6 communes SMIRTOM	Amenucourt	208
	Bray et Lu	965
	Chérence	129
	Haute-Isle	297
	La Roche Guyon	452
	Vétheuil	885

(*) communes appartenant
à la CU GPS&O

1.3.2. Types de déchets pouvant être amenés en déchèteries

Les déchèteries du SMIRTOM du Vexin permettent le dépôt de bois, de déchets verts, de ferraille, de carton, de tout-venant, de gravats/déchets inertes, de Déchets Dangereux des Ménages (DDM : acides, bases, solvants, peintures, produits phytosanitaires...), de batteries et d'huiles minérales.

Le 4 février 2022, le SMIRTOM du Vexin a mis en service la nouvelle déchèterie de Vigny. Cet équipement résulte de la réhabilitation de l'ancien Centre de Tri. Il s'agit d'une déchèterie à plat articulée autour d'alvéoles de vidage (pour les végétaux, les encombrants et les gravats) et de compacteurs (pour les cartons, les petits encombrants, le bois et la ferraille).

L'ouverture de cette nouvelle déchèterie a permis de mettre en place de nouvelles filières de traitement de déchets :

- Les pneus en contractualisant avec ALIAPUR (pour les particuliers uniquement, dans la limite de 4 pneus par an par foyer / badge, pneus déjantés / non lacérés / non souillés)
- La différenciation gravats purs / gravats impurs

En février 2024, la collecte des huiles végétales a été mise en place sur les 3 déchèteries du Syndicat en contractualisant avec QUATRA.

En juin 2024, la collecte des pneus a été généralisée sur l'ensemble des déchèteries du SMIRTOM du Vexin.



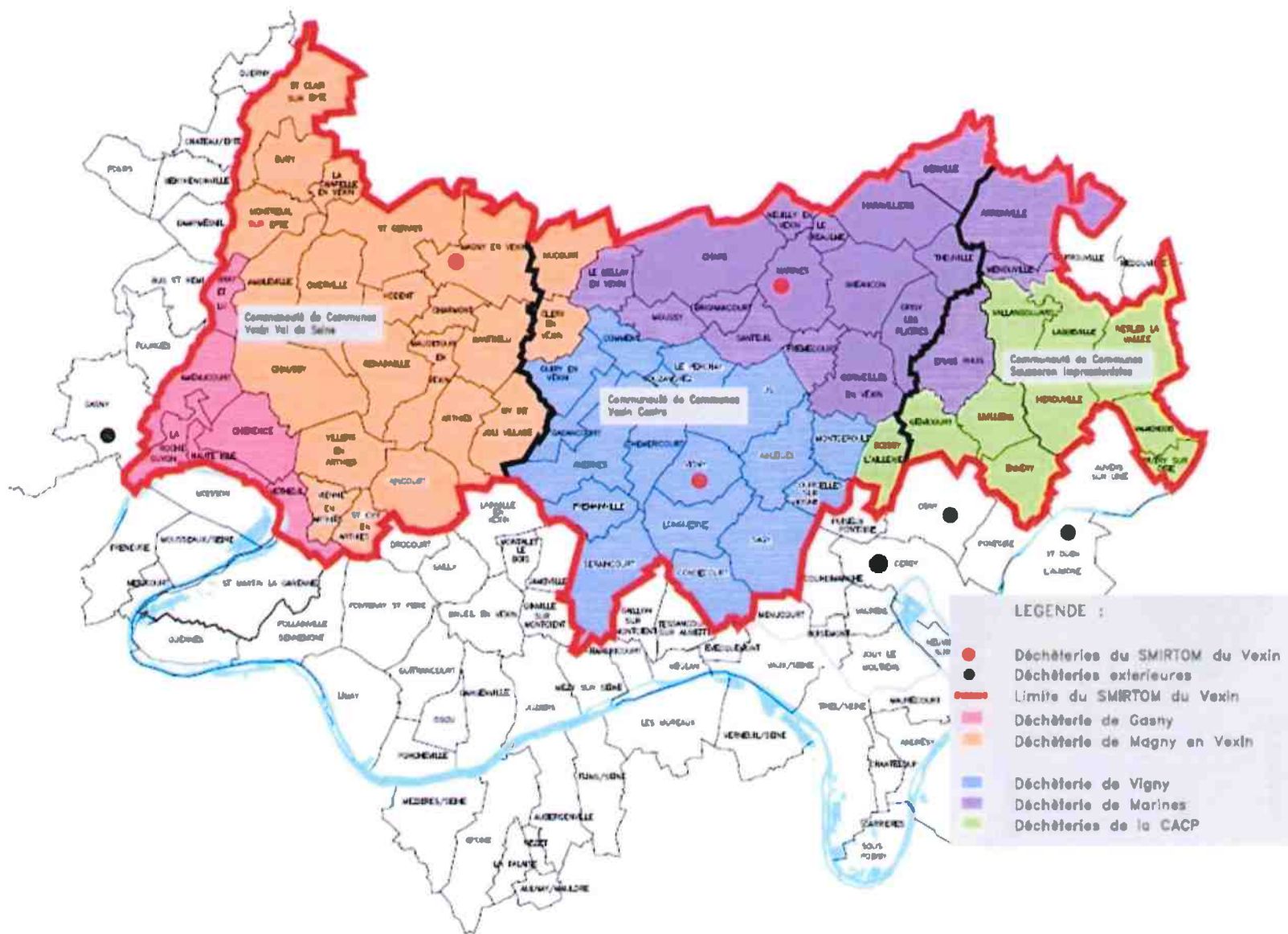
Schéma 3 : filières de gestion des déchets issus des déchèteries

Déchets des ménages

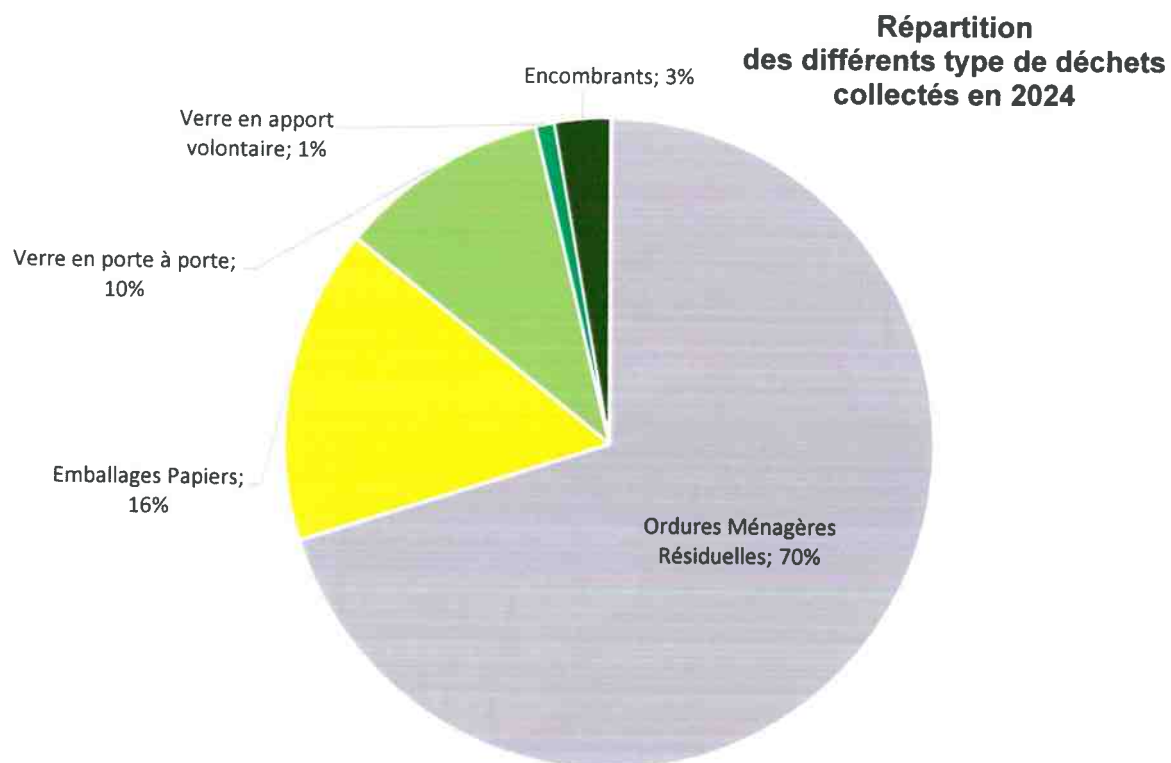


Flux	Repreneurs
Ferraille	GDE Limay (78)
Cartons	Centre de tri Triel s/ Seine (78) puis VEOLIA Recyclage (VPFR)
Déchets verts	VERT COMPOST Epiais-Rhus (95)
Gravats	PICHETA Pierrelaye (95)
Bois	SARL Dupille Flacourt (78)
Tout venant	SATEL Lierville (60)
DEEE	TRIADE Gonesse (95) APTIMA Mantes la Jolie (78)
Batteries	SARP Industrie Limay (78)
DMS	SARP Industrie Limay (78)
Huiles minérales	SARP Industrie Limay (78)
Huiles végétales	QUATRA (59)
Pneus	ALIAPUR via GURDEBEKE (60)

1.3.3. Carte de la sectorisation déchèteries



2. Bilan du service de collecte des déchets ménagers



2.1. Tonnages collectés

	2020		2021		2022		2023		2024	
	54 265 habitants		54 146		54 044		54 064		53 947	
	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)
Ordures Ménagères Résiduelles (C1 + C2)	13 598,74	250,60	13 538,79	250,04	12 705,24	235,09	11 905,72	220,22	11 795,30	218,65
Emballages	2 186,54	40,29	2 263,86	41,81	2 237,91	41,41	2 476,87	45,81	2 636,80	48,88
Journaux Magazines										
Verre en porte à porte	1 944,22	35,83	1 926,78	35,58	1 848,61	34,21	1 789,79	33,11	1 765,20	32,72
Verre en apport volontaire	149,92	2,76	161,02	2,97	167,34	3,10	154,04	2,85	157,54	2,92
Total Collecte sélective	4 280,68	78,88	4 351,66	80,37	4 253,86	78,71	4 420,70	81,77	4 559,54	84,52
Total Collecte des déchets ménagers	17 879,42	329,48	17 890,45	330,41	16 959,10	313,80	16 326,42	301,98	16 354,84	303,16
Encombrants	506,05	9,33	732,85	13,53	576,72	10,67	487,01	9,01	475,26	8,81

1 seule collecte d'OE fin
2020

la 1ère collecte d'OE a
été annulée (COVID)

2.2. Traitement des déchets ménagers

Le SMIRTOM du Vexin traite les déchets collectés de façon à optimiser la valorisation.
La majeure partie des déchets sont :

- recyclés (valorisation matière)
emballages-papiers et verre
- ou incinérés (valorisation énergétique)
ordures ménagères

En 2022, le SMIRTOM du Vexin a opéré un changement d'exutoire pour l'ensemble des déchets collectés en porte-à-porte.

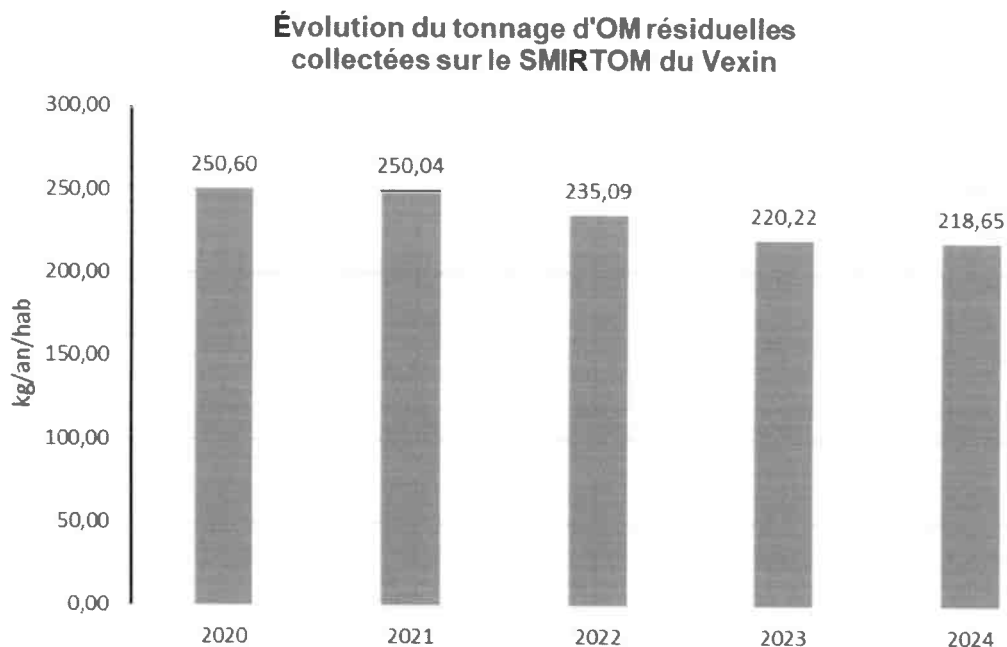
Jusqu'au 31 janvier 2022, les ordures ménagères et les emballages-papiers étaient respectivement incinérés et triés sur les équipements de CGECP à ST Ouen l'Aumône.

Depuis le 1^{er} février 2022, ces déchets sont pris en charge sur les équipements de ValoSeine :

- Ordures ménagères incinérées sur AZALYS à Carrières sous Poissy
- Emballages-Papiers triés sur le Centre de Tri CYRENE à Triel sur Seine
- Verre regroupé également sur le Centre de Tri CYRENE à Triel sur Seine

2.2.1. Valorisation et traitement des déchets incinérés

En 2024, 11 795.30 tonnes d'ordures ménagères collectées, soit 218.65 kg/hab/an
- 0.71 % d'ordures ménagères collectées par rapport à 2023 en kg/hab/an



Aux ordures ménagères collectées en porte-à-porte s'ajoutent les refus de tri (638.67 tonnes), ce qui porte le tonnage d'ordures ménagères incinéré à 12 433.97 tonnes, soit 230.48 kg/hab/an.

2.2.2. Valorisation et traitement des déchets triés

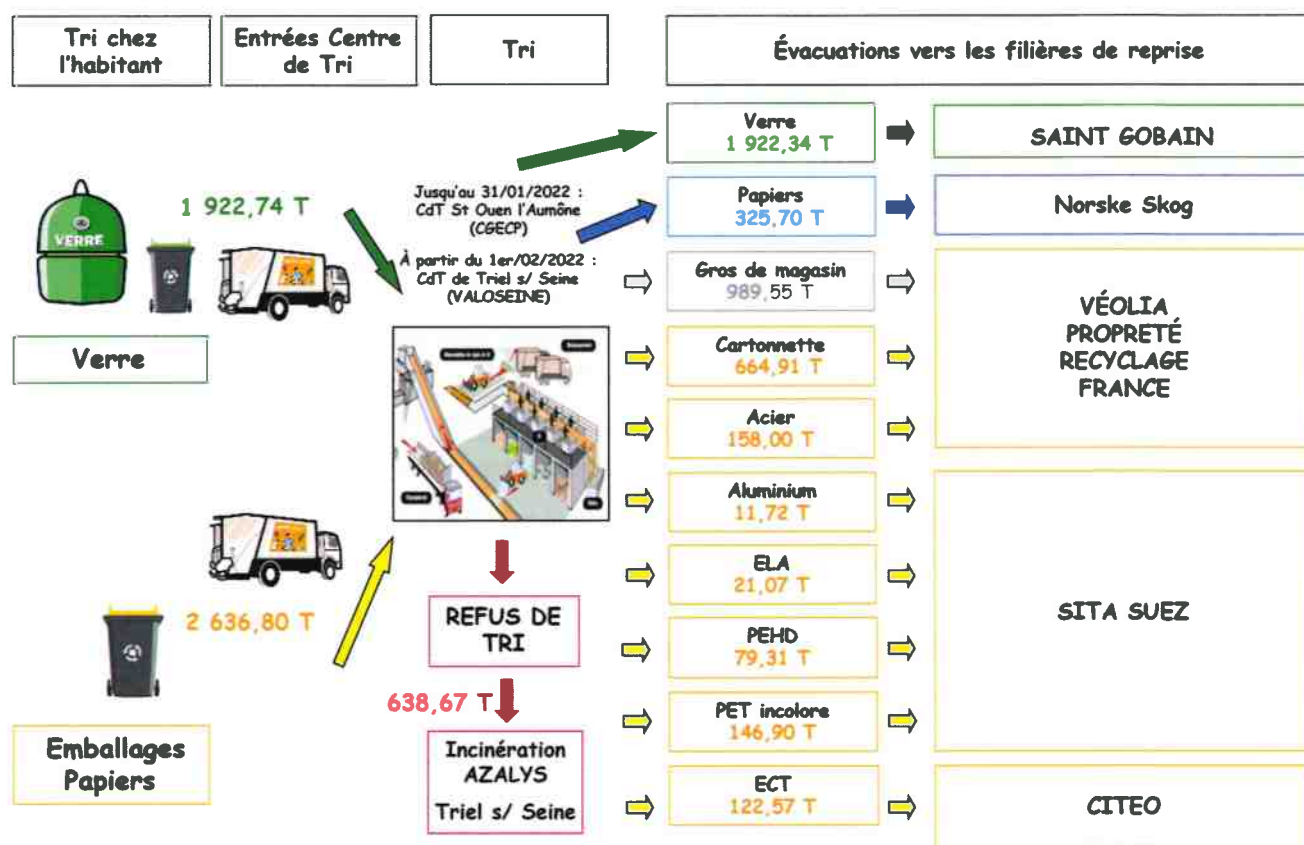
Les collectes sélectives du SMIRTOM du Vexin sont prises en charge sur un centre de tri :

- Tri des collectes d'emballages et papiers puis évacuations vers les filières de recyclage
- Regroupement du verre avant évacuation vers la filière de recyclage

Jusqu'au 31 janvier 2022, ces opérations ont eu lieu sur le centre de tri de St Ouen l'Aumône. Depuis le 1^{er} février 2022, les collectes sélectives sont prises en charge sur le centre de tri de Triel sur Seine.

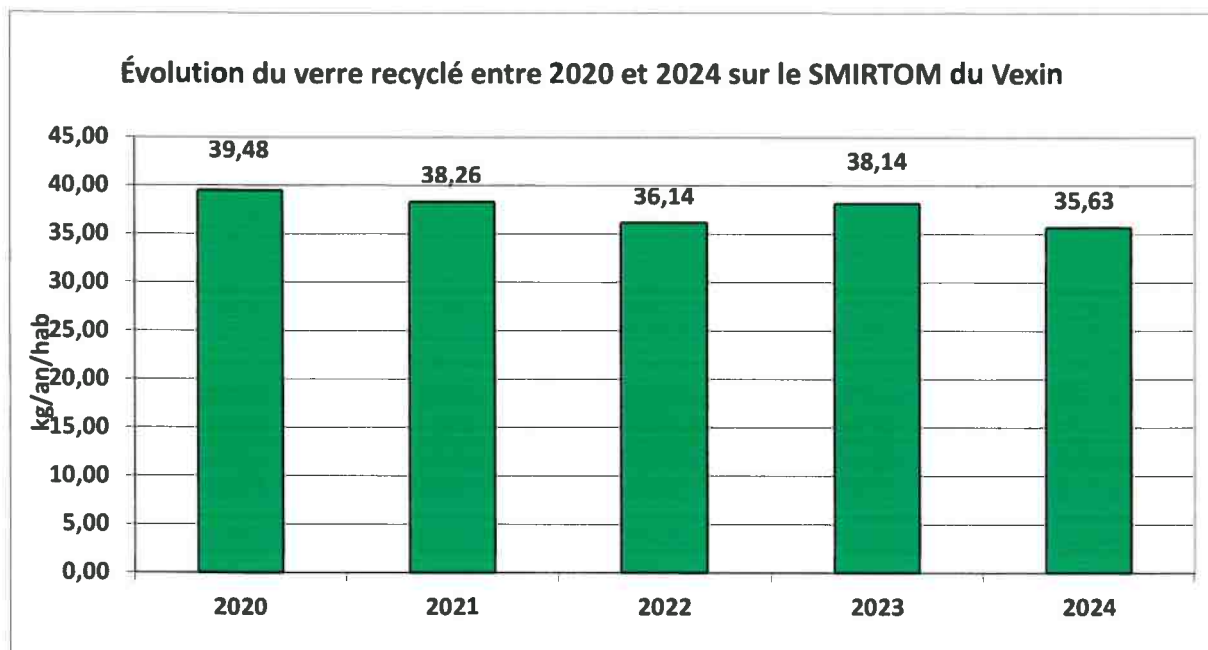


Schéma 6 : filières du tri sélectif



2.2.2.1. Le verre

En 2024, 1 922.34 tonnes de verre valorisées, soit 33.63 kg/hab/an
-6.56 % de verre valorisé par rapport à 2023



2.2.2.2. Les emballages-papiers

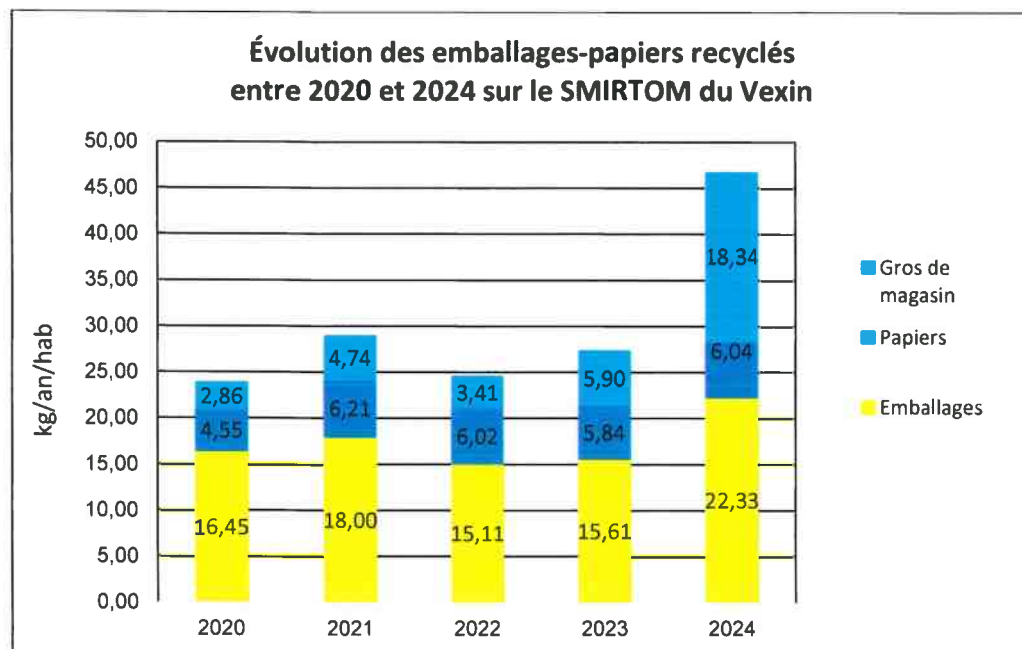
En 2024, 2 519.73 tonnes d'emballages-papiers valorisées, soit 46.71 kg/hab/an
+70.77 % d'emballages-papiers valorisés par rapport à 2023

Attention : au 2nd semestre 2024, le centre de tri de VALOSEINE a évacué trop de matières pour le compte du SMIRTOM du Vexin. En fin d'année, nos stocks théoriques étaient en négatifs.

Cette sur-évacuation est à l'origine des tonnages recyclés en forte hausse. La régularisation s'est effectuée sur 2025 (baisse des tonnages recyclés à prévoir).

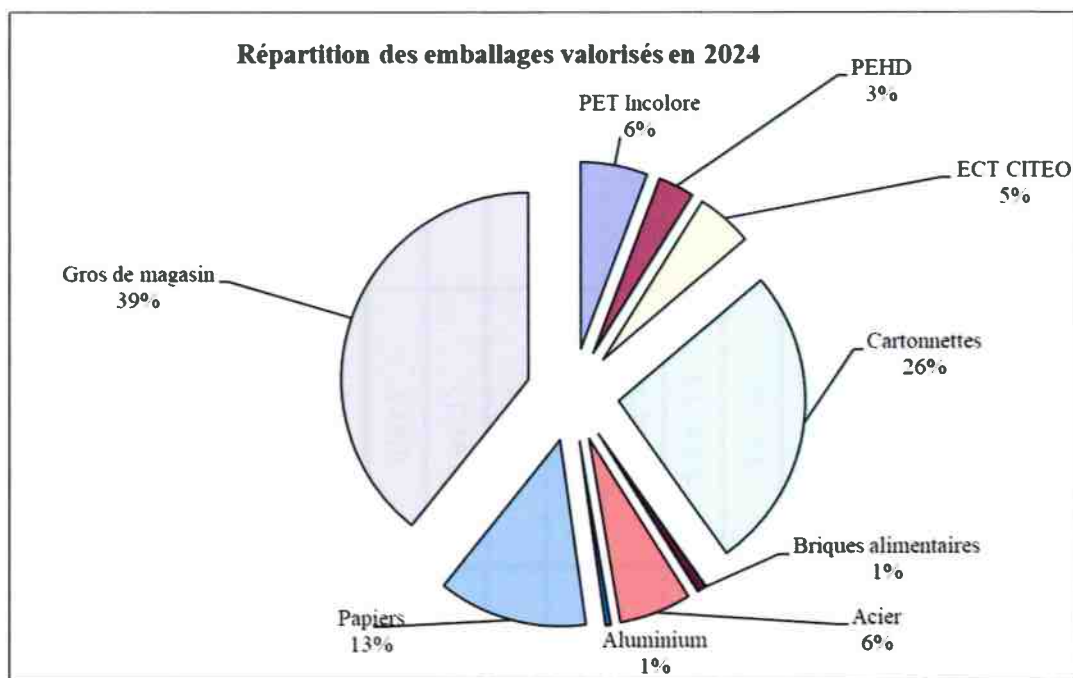
Concernant les Extensions des Consignes de Tri (ECT) qui ont été mises en place sur le SMIRTOM du Vexin à partir du 1^{er} janvier 2023, elles ont permis d'augmenter les tonnages collectés en emballages-papiers (+6.46 % par rapport à 2023).

Cette performance doit néanmoins être mise en parallèle avec l'augmentation des refus de tri (+33 % par rapport à 2023).



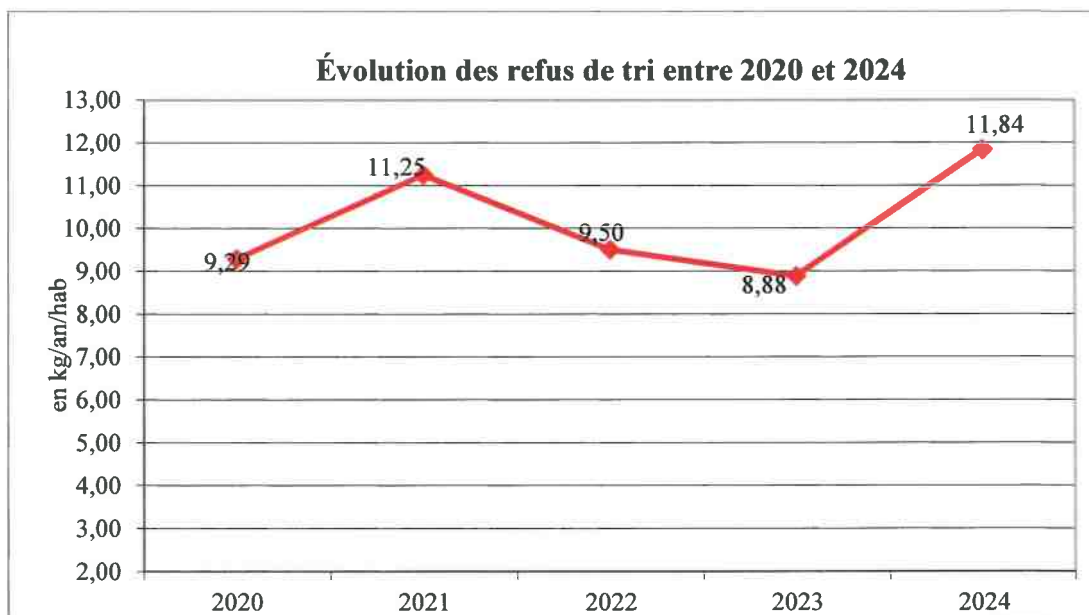
Mémo tonnages 2020 : En raison du COVID-19, en 2020, le centre de tri de St Ouen l'Aumône a été fermé pendant 1 mois (du 20/03 au 23/04/2020). Durant cette période, une fois les capacités de stockage maximales atteintes certains tonnages de collecte sélective ont été incinérés. De ce fait, les performances de tri du SMIRTOM du Vexin étaient anormalement basses. La hausse constatée sur 2021, correspond à un retour au tonnage annuel complet.

	Tonnages	Performance de tri 2024		Évolution des	
PET Incolore	146,90	2,72	} 6,47	-20,95%	} 19,34%
PEHD	79,31	1,47		75,34%	
ECT CITEO	122,57	2,27		100,29%	
Cartonnettes	664,91	12,33		64,55%	
Briques alimentaires	21,07	0,39		63,30%	
Acier	158,00	2,93		31,42%	
Aluminium	11,72	0,22		-5,49%	
Papiers	325,70	6,04		3,32%	
Gros de magasin	989,55	18,34		210,75%	
Total	2519,73	46,71		70,77%	



2.2.2.3. Les refus de tri

638.67 tonnes de refus retirés des emballages et des papiers, soit 11.84 kg/hab/an
Cela représente un taux de refus de 24.22 % par rapport aux emballages-papiers collectés
Les refus sont en augmentation de 33 % par rapport à 2023



3. Bilan des déchèteries

3.1. Tonnages collectés en déchèteries

	Total 2024		Total 2023		Evolution de la moyenne par habitant entre 2023/2024
	Tonnages 2024	Moyenne (kg/hab/an)	Tonnages 2023	Moyenne (kg/hab/an)	
Ferrailles	3 12,20	7,18	298,86	6,87	4,46%
Cartons	242,82	5,58	223,72	5,14	8,54%
Déchets Verts	3 499,56	80,46	2 943,54	67,67	18,89%
Gravats	2 106,65	48,43	2 392,29	55,00	-11,94%
Bois	945,66	21,74	905,88	20,83	4,39%
Encombrants	4 558,40	104,80	3 599,87	82,76	26,63%
DEEE	261,93	6,02	266,23	6,12	-1,62%
Batteries	0,399	0,01	4,943	0,11	-91,93%
DMS	78,36	1,80	78,85	1,81	-0,63%
Huiles minérales	27,00	0,62	28,00	0,64	-3,57%
Huiles végétales	1,12	0,03	-	-	-
Pneus	13,10	0,30	13,80	0,87	-65,48%
Total	12 047,19	276,97	10 755,99	247,29	12,00%

La collecte des pneus a été mise en place à partir de février 2022, uniquement sur la déchèterie de Vigny (à l'ouverture du nouveau site).
 Etant donnée les difficultés dans la mise en place de la filière de reprise des pneus avec Aliapur, dans un 1^{er} temps, ce nouveau flux n'a pas été généralisé sur les 2 autres déchèteries. En 2023, le SMIRTOM du Vexin a procédé à l'évacuation des pneus à ses propres frais (pneus déposés par les habitants entre février 2022 et juin 2023)
 La collecte des pneus a été généralisée sur les 3 déchèteries à partir de juin 2024.

La collecte des huiles végétales a été mise en place à partir de février 2024.

Schéma 4 : filières des déchèteries du SMIRTOM du Vexin



Apport en déchèterie
(uniquement Magny en Vexin,
Marines et Vigny)

DÉCHETS COLLECTÉS

REPRENEURS

Ferrailles	312,20 T	GDE Limay (78)
Cartons	242,82 T	Centre de Triel Triel s/ Seine (78) Puis VEOLIA Recyclage
Déchets verts	3 499,56 T	VERT COMPOST Épiais-Rhus (95)
Gravats	2 106,65 T	PICHETA Pierrelaye (95)
Bois	945,66 T	SARL Dupille Flacourt (78)
Tout venant	4 558,40 T	SATEL Lierville (60)
DEEE	261,93 T	TRIADÉ Gonesse (95) APTIMA Mantes la Jolie (78)
Batteries	0,399 T	SARP Industrie Limay (78)
DMS	78,36 T	SARP Industrie Limay (78)
Huiles minérales	27,00 T	SARP Industrie Limay (78)
Huiles végétales	1,12 T	SARP Industrie Limay (78)
Pneus	13,10 T	ALIAPUR via GURDEBEKE (59)

Répartition des apports en déchèteries en 2024

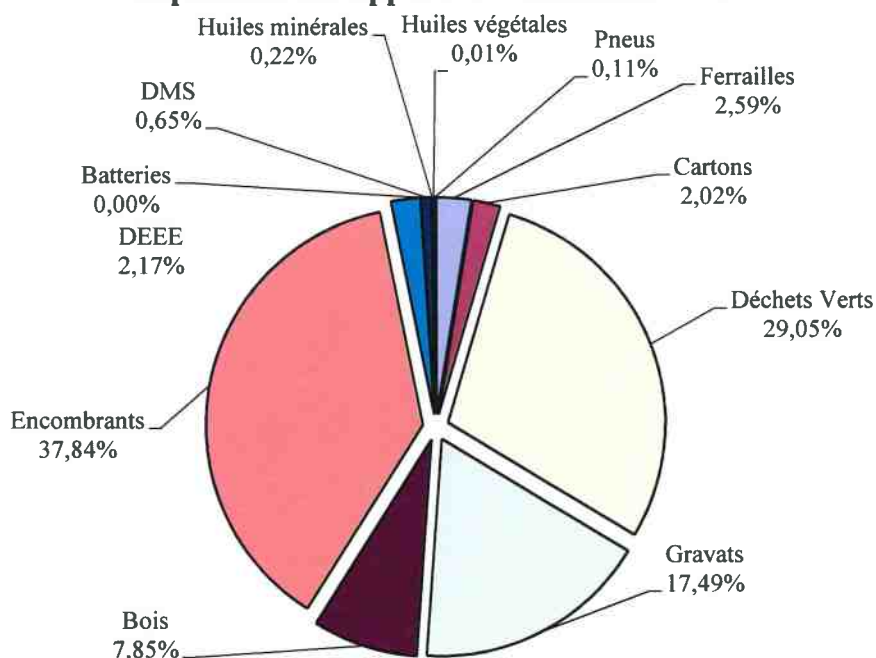
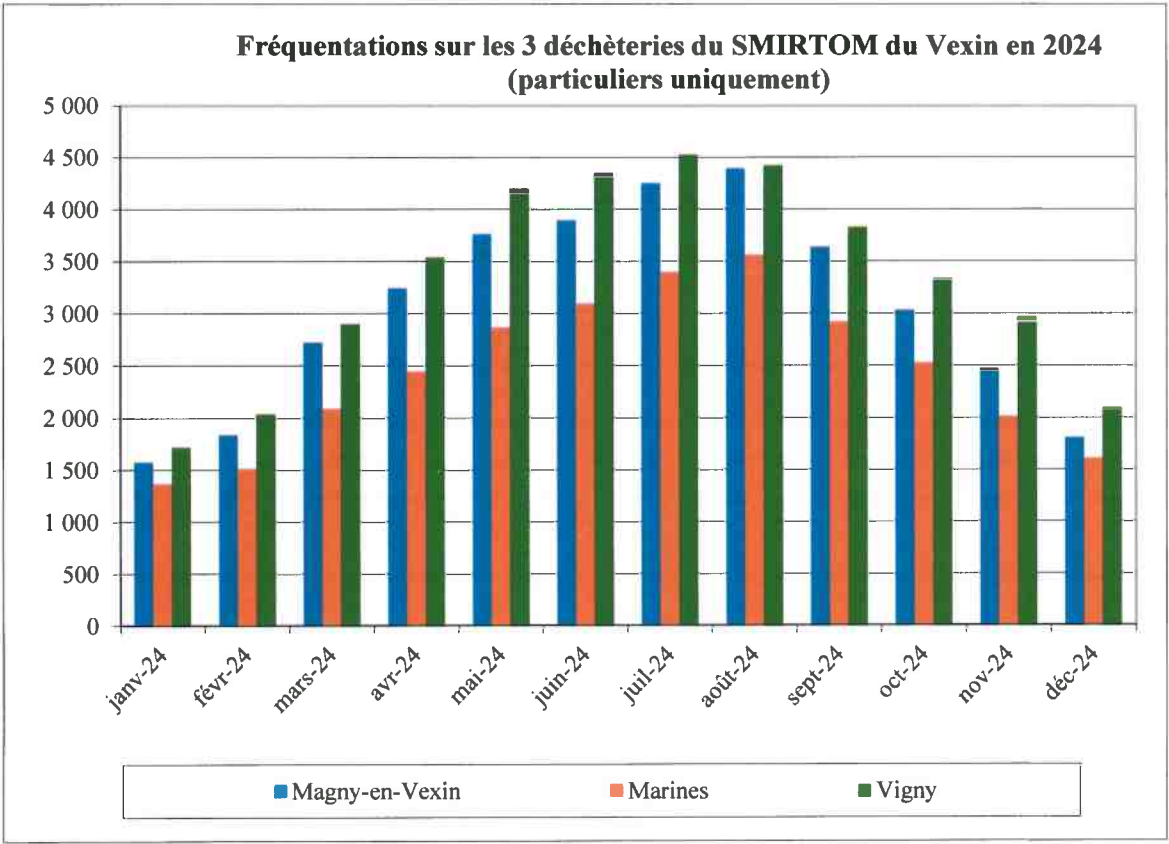


Schéma 5 : filières des déchets dangereux



3.2. Fréquentation des déchèteries

HABITANTS	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024	Total 2023	Evolution fréquentations 2023/2024
Magny-en-Vexin	1 573	1 836	2 724	3 245	3 763	3 896	4 255	4 397	3 642	3 033	2 474	1 809	36 647	35 410	3,49%
Marines	1 358	1 503	2 081	2 437	2 858	3 090	3 393	3 554	2 915	2 520	2 007	1 604	29 320	26 221	11,82%
Vigny	1 716	2 037	2 899	3 539	4 203	4 350	4 527	4 422	3 833	3 343	2 957	2 102	39 928	35 847	11,38%
Total mensuel (3 déchèteries 95)	4 647	5 376	7 704	9 221	10 824	11 336	12 175	12 373	10 390	8 896	7 438	5 515	105 895	90 735	16,71%



COLLECTIVITÉS	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024
Magny-en-Vexin	12	12	12	8	6	11	19	5	13	14	9	8	129
Marines	8	19	15	18	13	11	9	13	16	18	14	14	168
Vigny	25	28	30	20	19	11	27	11	27	25	19	12	254
Total mensuel (3 déchèteries 95)	45	59	57	46	38	33	55	29	56	57	42	34	551

ENTREPRISES CARTONS GRATUITS	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024
Magny-en-Vexin	6	8	9	10	9	7	12	5	12	14	9	7	108
Marines	2	0	1	3	1	2	3	0	3	5	3	0	23
Vigny	2	5	3	2	1	3	4	1	5	4	3	1	34
Total mensuel (3 déchèteries 95)	10	13	13	15	11	12	19	6	20	23	15	8	165

ENTREPRISES APPORTS PAYANTS	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024
Magny-en-Vexin	0	1	0	1	0	0	3	0	0	0	0	2	7
Marines	0	1	0	0	1	1	1	2	3	1	0	0	10
Vigny	0	0	0	0	0	1	2	3	4	3	1	2	16
Total mensuel (3 déchèteries 95)	0	2	0	1	1	2	6	5	7	4	1	4	33

4. Tonnages traités sur les 5 dernières années

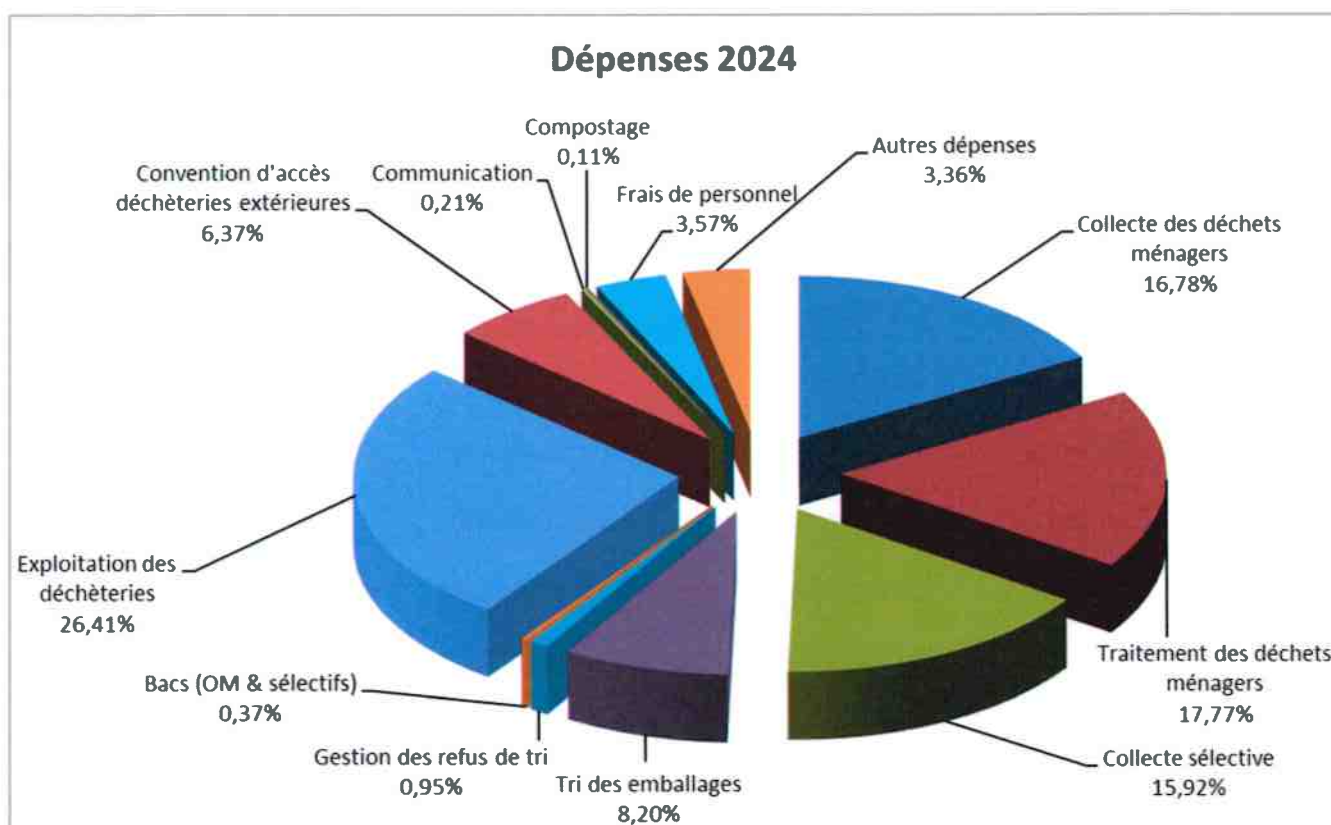
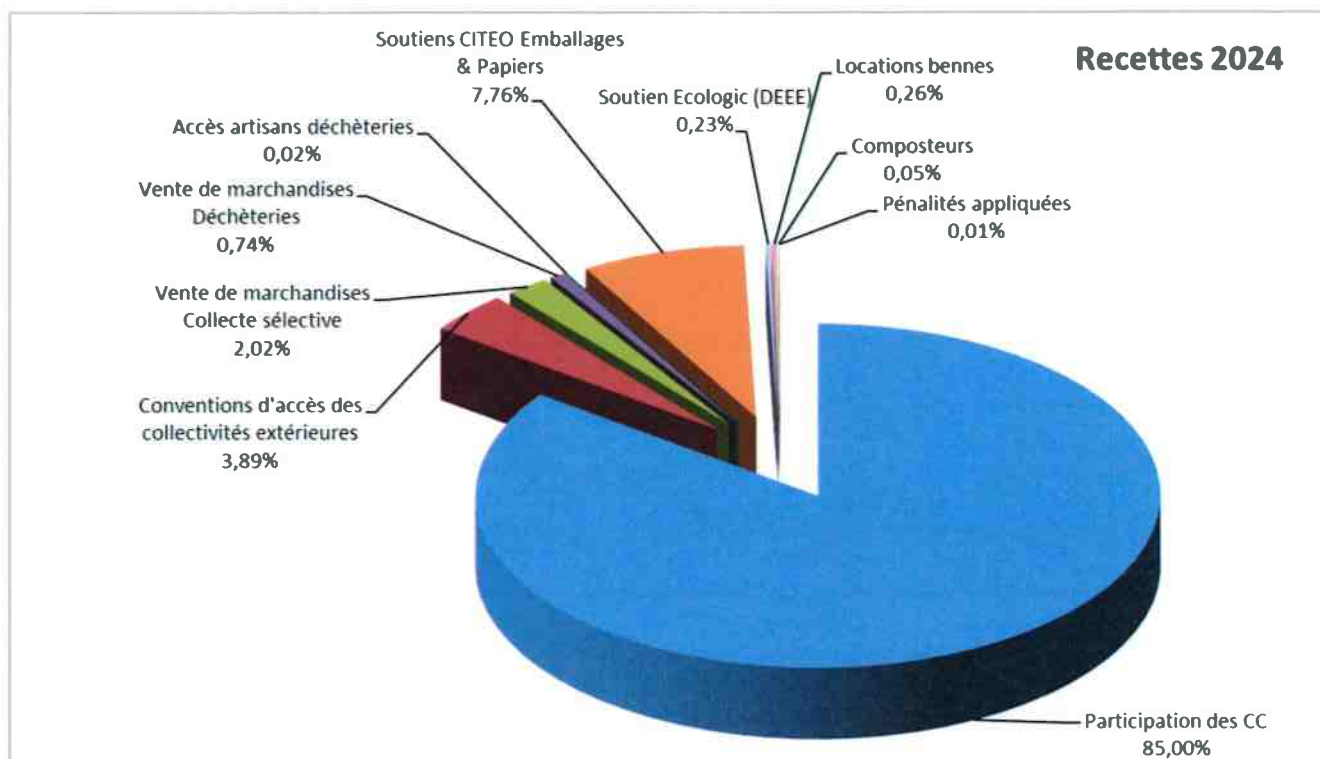
	2020	2021	2022	2023	2024
Gisement déchets ménagers	26 897,05	28 534,57	27 986,38	27 429,86	28 741,93
(déchets ménagers OM + SEL, encombrants PaP, déchets verts PaP+déchets déchèteries)					
Recyclage matière	5 003,81	5 101,75	4 763,41	4 943,28	4 735,47
Entrées Centre de tri					
(Emballages, journaux et magazines, verre, cartons des déchèteries)					
Ferrailles des déchèteries					
Recyclage organique	2 287,18	3 007,60	2 746,26	3 111,92	3 667,34
Déchets verts déchèteries					
Déchets verts en porte à porte					
Recyclage global					
recyclage matière + recyclage organique	7 290,99	8 109,35	7 509,67	8 055,20	8 402,81
Valorisation énergétique					
Incinération des Ordures ménagères	13 598,74	13 538,79	13 129,47	12 385,92	12 433,97
Valorisation globale					
Recyclage global + valorisation énergétique	20 624,43	21 455,37	20 639,14	20 441,12	20 836,78
Elimination					
Gisement - Valorisation globale	6 272,62	7 079,20	7 347,24	6 988,74	7 905,15

5. Les indicateurs financiers

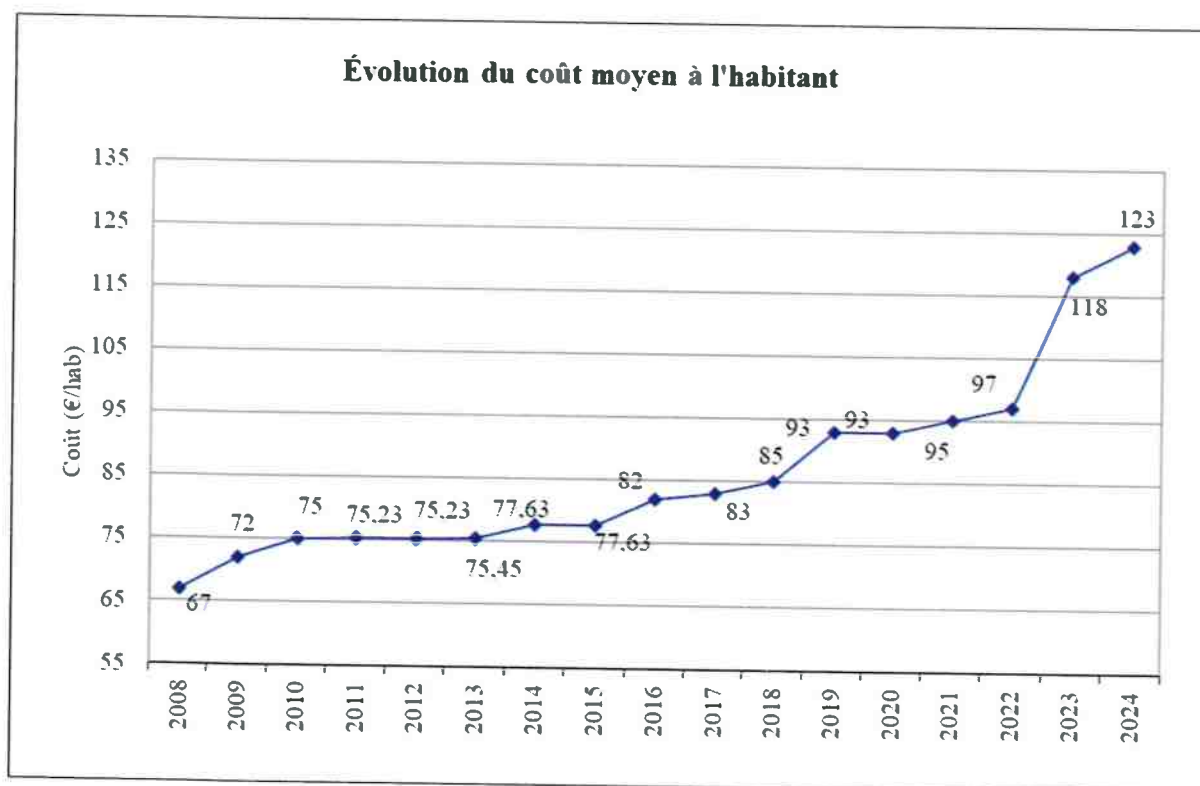
5.1. Modalités d'exploitation du service de gestion

		Date début du Contrat	Durée du Contrat	Lieu	Prévision date fin de Contrat
Contrat-type Collecte sélective	CITEO	1 ^{er} janvier 2025	5 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2029
Bacs de collecte	CONTENUR	1 ^{er} septembre 2023	2 ans Reconductible 1 an	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/08/2025 (31/08/2026)
Collecte des Ordures Ménagères	SEPUR	31 décembre 2018	7 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2025
Incinération	AZALYS	1 ^{er} juillet 2023	10 ans Reconductible 4 x 1 an	VALOSEINE Carrières sous Poissy	30/06/2033 (30/06/2037)
Centre de Tri	CYRENE			VALOSEINE Triel sur Seine	
Reprises des matières Collecte sélective	Aluminium ELA Plastiques	1 ^{er} janvier 2018	2 ans Renouvelable 3 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2022 Prolongé jusqu'au 31/12/2025
	Acier Cartons Gros de magasin	1 ^{er} janvier 2018	2 ans Renouvelable 3 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2022 Prolongé jusqu'au 31/12/2025
	Papiers NORSKE	1 ^{er} janvier 2020	3 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2022 Prolongé jusqu'au 31/12/2025
	Verre VÉRALLIA	1 ^{er} janvier 2024	2 ans Renouvelable 3 ans	Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2029
Exploitation et Gestion des Déchèteries	SEPUR	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)
Reprise des matières Déchèteries	Végétaux VERT COMPOST Epias-Rhus (95)	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)
	Bois DUPILLE Flacourt (78)	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)
	Encombrants SATEL Lierville (60)	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny Pour les encombrants : Communes du SMIRTOM du Vexin	31/12/2026 (31/12/2028)
	Cartons VÉOLIA	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)
	Déchets Ménagers Spéciaux SARP-Industries Limay (78)	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)
	Ferraille GDE Limay (78)	1 ^{er} janvier 2022	5 ans (+ prolongation possible 2 fois 1 an)	Déchèteries de Magny en Vexin, Marines et Vigny	31/12/2026 (31/12/2028)

5.2. Bilan 2024



5.3. Coût de collecte et de traitement



Graphique présentant l'évolution du coût de collecte et de traitement appliqué sur le SMIRTOM du Vexin depuis 2008. Ces données ne prennent pas en compte les frais de gestion du syndicat

5.4. Évolution de la TGAP

	TGAP Incinération	TGAP Enfouissement	Montant TGAP	Estimation surcoût SMIRTOM du Vexin (par rapport à 2019)
2018	3 €/tonne	16 €/tonne		
2019	3 €/tonne	17 €/tonne	1,92 €/habitant	
2020	3 €/tonne	18 €/tonne	1,99 €/habitant	+ 0,07 €/habitant
2021	8 €/tonne	30 €/tonne	4.06 €/habitant	+ 2,13 €/habitant
2022	11 €/tonne	40 €/tonne	6.00 €/habitant	+ 4.10 €/habitant
2023	12 €/tonne	51 €/tonne	7.10 €/habitant	+ 5.20 €/habitant
2024	14 €/tonne	58 €/tonne	8.10 €/habitant	+ 6.20 €/habitant
2025	15 €/tonne	65 €/tonne	8.90 €/habitant	+ 7.00 €/habitant

5.5. Coût réel des déchèteries (exploitation + traitement/valorisation)

DÉPENSES		RECETTES	
Déchèteries gérées par le SMIRTOM du Vexin	1 876 912.59 €	Participation des collectivités extérieures pour l'accès aux déchèteries du SMIRTOM du Vexin	156 727.15 €
Accès aux déchèteries de la CACP	168 974.98 € pour 2022 197 578.04 € pour 2023		
Accès à la déchèterie de Gasny	104 060.73 €		

Coût moyen des déchèteries : 37.70 € HT / habitant
(moyenne péréquée au nombre d'habitants)

A noter : Sur 2024, régularisation de l'accès aux déchèteries de la CACP pour les années 2022 et 2023

5.6. Soutiens financiers des Éco-organismes

	Réalisé 2024
Déchèteries	
OCAD3E (DEEE)	18 049.21 €
Collecte sélective	
CITEO emballages	580 579.50 €
CITEO papiers	37 716.74 €

6. Actions de communication

6.1. Actions réalisées en 2024

Documents de communication : Calendrier avec consignes de tri
Flyer pour changement planning verre (16 communes)
Feuilles de tri n° 43 et 44
Newsletters internet
Alertes Illiwap

Actions sur la qualité du tri :

Porte à porte : rencontre des habitants en fonction des refus de collecte SEPUR
61 demi-journées sur le terrain
1 303 adresses concernées, 378 habitants rencontrés

Participation aux caractérisations sur les emballages (23 dans l'année)

Contrôles qualité / Suivi de Tournées : CC Vexin Centre : 14 communes
CC Sausseron Impressionnistes : 4 communes
CC Vexin Val de Seine : 10 communes

Réduction des déchets :

Vente de : 84 composteurs 300 litres
108 composteurs 600 litres

Animations : Samedi 25 mai 2024 Jeux Intervillages (Ableiges)
Dimanche 6 octobre 2024 : Glanerie des Foyers Ruraux 95 (Nucourt)

6.2. Actions prévues en 2025

Documents de communication : Édition de Feuilles de Tri
Édition du calendrier avec consignes de tri
Newsletters internet
Alertes Illiwap

Actions sur la qualité du tri : Porte à porte
Participation aux caractérisations sur les emballages
Suivis de tournées

Réduction des déchets : Poursuite des ventes de composteurs

Animations : Participation aux animations à thème environnemental sur le territoire
Animations scolaires

